



REU
DE
LA
VILAINE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 1^{er} mars 2013

à 9H 30 à La Roche Bernard

EXTRAIT DE DELIBERATION

Le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) pour le 5 février 2013, n'a pu tenir séance du fait de l'absence de quorum. Il a donc été convoqué à nouveau le 11 février 2013, pour tenir séance le 1^{er} mars, sur un ordre du jour strictement identique.

Cette séance n'est donc pas soumise à la règle du quorum.

Cette séance du 1^{er} Mars 2013 - 9H 30 est tenue dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche-Bernard, sous la Présidence de Monsieur Jean-François GUERIN.

ÉTAIENT PRÉSENTS

- Monsieur Jean-François GUERIN, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine.
- Monsieur Jean-Pierre LETOURNEL, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine.
- Monsieur Thierry TRAVERS, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine.
- Madame Viviane LOPEZ, Conseillère Générale de Loire-Atlantique.
- Monsieur Alain GUIHARD, Conseiller Général du Morbihan.

ABSENTS EXCUSÉS

- Monsieur Yvon MAHE, Conseiller Général de Loire Atlantique.
- Monsieur René LEROUX, Conseiller Général de Loire-Atlantique.
- Monsieur Yannick BIGAUD, Conseiller Général de Loire-Atlantique
- Madame Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan.
- Madame Elodie LE ROHELLEC, Conseillère Générale du Morbihan.
- Monsieur Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan, ayant donné pouvoir à A. GUIHARD
- Monsieur Franck PICHOT, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine,

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA SÉANCE :

- Monsieur Jean-Luc JEGOU, Directeur Général des Services, I.A.V.
- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint, I.A.V.
- Madame Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V.

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 1^{er} mars 2013

à 9 H 30 à La Roche Bernard

4. Eau potable : budget 2013 :

proposition de programmation pluriannuelle d'investissement

Il est proposé au Conseil d'Administration de voter le budget eau potable en déséquilibre. Depuis la fin des travaux de la liaison Férel-Rennes (et dans l'attente de la réalisation de la dernière tranche), les exercices budgétaires génèrent de forts excédents en l'absence de réalisation d'investissements importants. Ce sera le cas de l'exercice 2013 et 2014 comme celui de 2012.

Les budgets des services publics industriels et commerciaux sont équilibrés par les recettes facturées aux usagers. Si le service génère durablement des excédents, la nécessité de réduire le tarif aux usagers se pose sauf si des travaux sont envisagés. La nomenclature M49 permet désormais d'envisager ce cas de figure en votant un budget en déséquilibre avec à l'appui une programmation des investissements justifiant la nécessité de créer des réserves financières.

Il est donc proposé au Conseil d'Administration de voter une première programmation des investissements à partir des opérations déjà décidées lors de sessions précédentes. C'est-à-dire les travaux de modernisation de l'usine de Férel et la dernière tranche du Feeder vers Rennes. Ces deux opérations justifient les excédents générés avant 2015. La deuxième écluse n'est pas intégrée dans la programmation car le projet reste à valider.

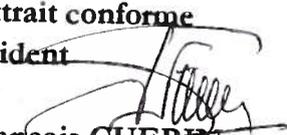
Les deux tableaux ci-après sont basés sur deux hypothèses :

- Hypothèse 1: Des travaux sur l'usine s'étalant de fin 2014 à début 2017 pour 24,5 M€ et le feeder vers Rennes se réalisant selon l'objectif du SMG35 (Syndicat Mixte pour la gestion d'eau en Ille-et-Vilaine) en 2017 et 2018 pour 6 M€
- Hypothèse 2: Une première tranche de travaux sur l'usine de Férel pour le respect norme COT (Carbone Organique Total) pour 15-17 M€ de fin 2014 à mi 2016, la réalisation de la deuxième écluse pour environ 12 M€ (50 % du coût estimé) de 2017 à 2019 et la troisième tranche Férel-Rennes 2019-2020 pour 6 M€, les travaux complémentaires de l'usine seraient planifiés si nécessaire après 2020.

Dans l'attente de la validation du projet de la deuxième écluse, l'hypothèse 1 peut être retenue car elle est basée sur des données connues et en partie validées. L'échéancier sera certainement en réalité plus étalé dans le temps, ce qui permettra d'envisager une mise à jour de cette programmation incluant la deuxième écluse en conservant les équilibres financiers.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, adopte tel que proposé le programme pluriannuel d'investissement 2013-2020 du budget annexe eau potable tel que présenté.

Pour extrait conforme
Le Président



Jean François GUERIN

BUDGET EAU POTABLE : PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS 2013-2020

Hypothèse 1

M€	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
Investissements courants	0,8	0,9	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	5,9
Projet usine Ferrel		1,5	7	5	6,5	2	1	1,5	24,5
Ferrel-Rennes					3	3			6
Total	0,8	2,4	7,7	5,7	10,2	5,7	1,7	2,2	36,4

Hypothèse 2

M€	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
Investissements courants	0,5	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	5,4
Ecluse 2	0,3	0,2			3	5	4		12,5
Projet usine Ferrel		1,5	7	5	1,5				15
Ferrel-Rennes							3	3	6
Total	0,8	2,4	7,7	5,7	5,2	5,7	7,7	3,7	38,9